Nations Unies ST/SG/SER.E/730/Add.1

Secrétariat

Distr. générale
28 août 2019
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 22 août 2019, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements supplémentaires concernant une modification dans l'exploitation de l'objet spatial Thor 3, qui a été mis hors service et placé sur une orbite de rebut (voir annexe).

V.19-08968 (F) 170919 180919

Merci de recycler

Annexe

Renseignements supplémentaires concernant un objet spatial immatriculé par la Norvège*

Thor 3

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	1998-035A
Nom de l'objet spatial	Thor 3
Indicatif national/numéro d'immatriculation	25358
État d'immatriculation	Norvège
Documents relatifs à l'immatriculation	ST/SG/SER.E/730 ST/SG/SER.E/747
Date et territoire ou lieu de lancement	10 juin 1998 UTC ; Cap Canaveral, Floride (États-Unis d'Amérique)
Fonction générale de l'objet spatial	Télécommunications/radiodiffusion
Date de désintégration/rentrée dans l'atmosphère/désorbitation	21 juin 2019 à 12 h 3 mn 17 s UTC

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Modification dans l'exploitation	
Date à laquelle l'objet spatial a cessé d'être fonctionnel	21 juin 2019 à 12 h 3 mn 17 s UTC
Conditions physiques du déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut	Orbite géostationnaire (GEO) + 400 kilomètres
Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial	Telenor Satellite Broadcasting
Autres renseignements	L'objet spatial Thor 3 a été réorbité avec succès légèrement au-dessus de l'orbite géostationnaire + 400 kilomètres, avec une vitesse de dérive de 5,2 degrés par jour. Le satellite a été ramené à un niveau d'énergie nulle, conformément aux directives de l'Union internationale des télécommunications, du Comité de coordination inter-agences sur les débris spatiaux, de la Commission fédérale des communications des États-Unis et de l'Organisation des Nations Unies. Le système de commande d'orientation a été désactivé le 21 juin 2019 à 12 h 3 mn 17 s UTC.

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.